UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ II
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION
****
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE EN GESTION ET GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
B.P. : 8214 –YAOUNDE –CAMEROUN
E-Mail :cerggesuy@gmail.com
Tél. : (+237) 6 21 69 94 26 / 6 73 88 98 90

CERGGES

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE II
FACULTY OF ECONOMICS AND MANAGEMENT
****
CENTER FOR STUDIES AND RESEARCH IN MANAGEMENT AND GOVERNANCE OF HIGHER EDUCATION
P.O. Box : 8214 –YAOUNDE – CAMEROON
Mail :cerggesuy@gmail.com
Phone : (+237) 6 21 69 94 26 / 6 73 88 98 90

2e Colloque CERGGES 2027

Appel à communications

Souveraineté numérique, régulation et management responsable : vers une transformation durable des territoires à l'aune de l'Agenda 2030

Dates : 25-27 novembre 2027

1. NOTE CONCEPTUELLE

1.1. Contexte et justification

La transition numérique est aujourd'hui un levier central de développement économique, social et institutionnel. Elle transforme les modes de production, les pratiques organisationnelles, les relations entre acteurs publics et privés et les usages sociaux. Dans ce cadre, le Cameroun a adopté la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), qui place le numérique au cœur de la modernisation de l'État, de la compétitivité économique et de l'inclusion sociale. La digitalisation des administrations, le développement des infrastructures de télécommunications, l'essor de l'économie numérique et la transformation des usages sociaux constituent des axes majeurs de cette stratégie.

Toutefois, cette dynamique s'accompagne de défis importants :

- fracture numérique territoriale et sociale ;
- enjeux de souveraineté et de protection des données ;
- besoins de régulation des plateformes et des télécommunications ;
- risques cybernétiques et déficit de confiance numérique ;
- insuffisance des compétences numériques ;
- faible articulation entre innovation, recherche et politiques publiques.

Ces défis ne sont pas spécifiques au Cameroun. Ils concernent désormais de nombreux territoires entendus comme des espaces géographiques, économiques et institutionnels où s'organisent les rapports entre populations, pouvoirs publics et activités productives (Pecqueur, 2000). Ils interrogent en premier lieu la capacité des États à construire une souveraineté numérique, c'est-à-dire leur maîtrise effective des infrastructures, des données et des systèmes technologiques sans dépendance subie vis-à-vis d'acteurs exogènes (Musiani & al., 2016). Ils soulèvent ensuite la nécessité d'une régulation adaptée portant sur l'ensemble des mécanismes juridiques, institutionnels et techniques par lesquels les pouvoirs publics orientent les comportements des acteurs numériques afin de concilier innovation, concurrence et intérêt général (Baldwin, Cave & Lodge, 2012). Ils appellent enfin à assurer la sécurité des systèmes et à promouvoir un usage inclusif et durable du numérique.

Cette quête de souveraineté et de durabilité s'inscrit dans ce que Mbembe (2023) nomme la « communauté terrestre », soulignant la nécessité de repenser nos infrastructures techniques comme des outils de cohabitation et de préservation du monde commun. L'Agenda 2030 pour le Développement Durable, cadre normatif mondial articulé autour de 17 Objectifs de Développement Durable visant à concilier croissance inclusive, réduction des inégalités et préservation des écosystèmes (ONU, 2015), offre ainsi une grille de lecture transversale pour

articuler ces enjeux et mobiliser le numérique comme outil de création de valeur économique, sociale et environnementale.

C'est dans ce cadre que la transformation numérique durable des territoires axée sur un processus d'évolution structurelle qui mobilise le numérique comme levier de développement inclusif tout en préservant les équilibres sociaux et environnementaux sur le long terme (OECD, 2020), prend tout son sens. Elle appelle en retour un management responsable des organisations numériques tourné vers une gouvernance qui intègre les considérations sociales, environnementales et éthiques au-delà de la seule performance économique (Freeman, 1984 ; Carroll, 1991).

1.2. Problématique

La transformation numérique est devenue un vecteur structurant du développement contemporain. Elle reconfigure les modes de production, de gouvernance, d'échanges et de régulation, tout en redéfinissant les rapports entre État, marché et société (Castells, 2010 ; OECD, 2020). L'adoption de la SND30 au Cameroun consacre le numérique comme levier de modernisation de l'administration, de compétitivité économique et d'inclusion sociale. Cette orientation s'inscrit dans une dynamique continentale portée par la Stratégie de Transformation Digitale de l'Afrique et les engagements internationaux en faveur d'un développement numérique inclusif (Banque mondiale, 2021 ; ITU, 2022), en cohérence avec l'Agenda 2030 (ONU, 2015).

Cependant, cette ambition se heurte à des tensions structurelles et institutionnelles majeures, observées dans de nombreux territoires :

- déploiement inégal des infrastructures numériques, accentuant les fractures territoriales et sociales (GSMA, 2022) ;
- expansion rapide des plateformes et des flux de données, soulevant des enjeux de protection des données, cybersécurité et souveraineté numérique (Zuboff, 2019 ; PNUD, 2021) ;
- régulation complexe des services numériques et des télécommunications, devant concilier innovation, compétitivité, inclusion et sécurité (OECD, 2020).

Dans ce contexte, bien que complexe, l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) joue un rôle clé dans la structuration des écosystèmes numériques. Cette régulation doit désormais faire face au questionnement éthique des systèmes algorithmiques (Michel, Gerbaix & Bidan, 2023), qui interroge la transparence et l'équité des décisions automatisées au sein des organisations. Ces réalités soulèvent des questions centrales qui dépassent le contexte camerounais et concernent de nombreux territoires à l'échelle mondiale.

Dès lors, la question centrale qui guide ce colloque est de savoir comment piloter une transformation numérique durable des territoires dans le cadre de l'Agenda 2030, en conciliant souveraineté numérique, régulation efficace, infrastructures, innovation, impacts sociaux, économiques et environnementaux.

Plus spécifiquement, il s'agit de comprendre :

- Comment articuler une régulation efficace avec les impératifs de développement, d'inclusion et de souveraineté numérique dans différents contextes territoriaux et institutionnels ?
- Dans quelle mesure les cadres actuels de gouvernance et de régulation permettent-ils de transformer le potentiel numérique en création de valeur économique, sociale et environnementale durable ?
- Quelles trajectoires institutionnelles, technologiques et territoriales sont nécessaires pour construire des écosystèmes numériques inclusifs, sécurisés et productifs ?
- Quels enseignements peuvent être tirés des expériences d'auteurs et praticiens d'horizons divers pour éclairer la transformation numérique des territoires à l'échelle mondiale ?

Ces interrogations nécessitent une approche multidisciplinaire croisant économie, droit, sciences de gestion, sciences politiques et études du numérique, afin de penser conjointement infrastructures, régulation, données et usages dans une perspective de Développement Durable.

1.3. Objectifs

Objectif général

Analyser les enjeux de la transformation numérique durable des territoires, en mobilisant des contributions d'auteurs et praticiens d'horizons divers, et en lien avec les objectifs de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable.

Objectifs spécifiques

- Explorer les cadres de gouvernance et de régulation numérique applicables aux territoires à l'échelle mondiale.
- Identifier les leviers permettant de rendre la transformation numérique inclusive, sécurisée et durable.
- Étudier le rôle des infrastructures, de l'innovation et des usages numériques dans la création de valeur économique, sociale et environnementale.
- Analyser les contributions d'auteurs et praticiens d'horizons divers pour enrichir la réflexion scientifique.
- Formuler des recommandations opérationnelles pour renforcer la souveraineté numérique et la durabilité des écosystèmes numériques territoriaux.

2. BIBLIOGRAPHIE

Baldwin, R., Cave, M., & Lodge, M. (2012). *Understanding regulation: Theory, strategy, and practice* (2e éd.). Oxford University Press.

Banque mondiale. (2021). *Rapport sur le développement dans le monde 2021 : Les données au service d'une vie meilleure*. Washington, DC : Banque mondiale.

Carroll, A. B. (1991). The pyramid of corporate social responsibility: Toward the moral management of organizational stakeholders. *Business Horizons*, 34(4), 39-48.

Castells, M. (2010). *The rise of the network society* (2e éd.). Wiley-Blackwell.

Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Pitman.

GSMA. (2022). *The state of mobile internet connectivity report 2022*. GSMA.

ITU (International Telecommunication Union). (2022). *Global connectivity report 2022*. ITU Publications.

Mbembe, A. (2023). *La communauté terrestre*. La Découverte.

Michel, S., Gerbaix, S., & Bidan, M. (2023). Questionnement éthique des systèmes algorithmiques. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 50(12), 105-116.

Musiani, F., Cogburn, D. L., DeNardis, L., & Levinson, N. S. (2016). *The Turn to Infrastructure in Internet Governance*. Palgrave Macmillan.

OECD. (2020). *Digital economy outlook 2020*. OECD Publishing.

ONU (Organisation des Nations Unies). (2015). *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Éditions des Nations Unies.

Pecqueur, B. (2000). *Le développement local* (2e éd.). Syros.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). (2021). *Stratégie numérique du PNUD 2022-2025*. PNUD.

Zuboff, S. (2019). *The age of surveillance capitalism: The fight for a human future at the new frontier of power*. Public Affairs.

3. AXES THÉMATIQUES

AXE 1 : GOUVERNANCE, REGULATION ET POLITIQUES PUBLIQUES DU NUMERIQUE

- Cadres institutionnels de la SND30 et alignement des politiques publiques
- Rôle et positionnement stratégique des autorités de régulation
- Régulation des marchés, économie des plateformes et libre concurrence
- Gouvernance des infrastructures critiques et enjeux de souveraineté nationale
- Coordination intersectorielle et inter-institutionnelle des politiques numériques
- Cadres juridiques de protection des consommateurs de services numériques
- Transparence, redevabilité et audit de performance des régulateurs
- Comparaisons internationales des modèles de régulation numérique en Afrique

AXE 2 : INFRASTRUCTURES, CONNECTIVITE ET AMENAGEMENT NUMERIQUE

- Déploiement stratégique du haut débit et de la fibre optique
- Couverture numérique des zones rurales et résorption des zones blanches
- Résilience et maintenance des infrastructures de télécommunications
- Qualité de service (QoS) et métriques de l'expérience utilisateur
- Modèles de financement innovants et investissements dans le secteur du numérique
- Partenariats public-privé (PPP) pour l'extension de la connectivité
- Interopérabilité et mutualisation technique des infrastructures réseaux
- Le numérique comme levier d'aménagement et de planification du territoire

AXE 3 : SOUVERAINETE NUMERIQUE ET GESTION STRATEGIQUE DES DONNEES

- Cadre juridique national de protection des données à caractère personnel
- Souveraineté des données et politiques de localisation des serveurs
- Gestion, exploitation et valorisation des données publiques (Big Data)
- Open data, gouvernance de la donnée et transparence administrative
- Architecture des systèmes d'information et intelligence artificielle
- Sécurisation technique des infrastructures et des bases de données
- Plan de continuité d'activité et gestion des crises cybernétiques
- Éthique de la donnée et préservation des droits numériques citoyens

AXE 4 : ÉCONOMIE NUMERIQUE, ENTREPRENEURIAT ET CREATION DE VALEUR

- Écosystème des start-ups numériques et dynamiques de croissance
- Financement de l'innovation, capital-risque et fiscalité du numérique
- Commerce électronique et digitalisation des circuits de distribution
- Fintech (mobile money, néo-banques, cryptomonnaie…) et inclusion financière
- Transformation digitale des PME et gain de productivité sectorielle
- Modèles de monétisation et création de valeur sur les plateformes
- Compétitivité numérique et impact sur la croissance économique globale
- Innovation ouverte et collaborations stratégiques université-entreprise

AXE 5 : MODERNISATION DES ORGANISATIONS ET NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL

- Digitalisation des administrations et modernisation du service public
- E-gouvernement, dématérialisation et accessibilité des télé-services
- Transformation numérique des entreprises publiques et privées
- Adoption des technologies émergentes (Cloud Computing, Blockchain)
- Management du travail hybride, télétravail et flexibilité spatio-temporelle
- Pilotage des équipes virtuelles et outils de collaboration synchrone/asynchrone
- Leadership stratégique, agilité et conduite du changement digital
- Mesure de la performance organisationnelle et de la productivité digitale

AXE 6 : ENJEUX SOCIAUX, INCLUSION ET CULTURE NUMERIQUE

- Réduction de la fracture numérique sociale et générationnelle
- Accès équitable, inclusif et abordable aux outils technologiques
- Numérique et stratégies d'autonomisation économique des femmes
- Emploi des jeunes, nouveaux métiers et entrepreneuriat technologique
- Éducation numérique, e-learning et nouvelles méthodes pédagogiques
- Culture numérique, transformation sociale et évolution des comportements
- Inclusion numérique des personnes vulnérables et accessibilité universelle
- Acceptabilité sociale des technologies et préservation des libertés fondamentales

AXE 7 : DEVELOPPEMENT DURABLE, TERRITOIRES ET RESILIENCE NUMERIQUE

- Contribution du numérique aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Mesure et réduction de l'empreinte environnementale du secteur TIC
- Smart cities, territoires intelligents et urbanisme connecté
- Numérique et gestion durable des ressources (eau, énergie, déchets)
- Technologies vertes (Green IT) et soutien à la transition écologique
- Le numérique comme levier de résilience face aux risques territoriaux
- Innovation numérique au service de l'économie circulaire locale
- Politiques territoriales et pilotage de la transition digitale locale

AXE 8 : MANAGEMENT DURABLE ET RESPONSABILITE NUMERIQUE

- Intégration de la RSE et de la RSO dans la stratégie des acteurs numériques
- Sobriété numérique et gestion responsable du cycle de vie des équipements
- Éthique des algorithmes, transparence et responsabilité des décisions automatisées
- Management de la santé au travail, bien-être et droit à la déconnexion
- Développement des compétences durables et formation continue des cadres
- Lutte contre la cybercriminalité et sécurisation des usages citoyens
- Évaluation de la performance extra-financière et reporting durable
- Promotion d'une citoyenneté numérique responsable et éducation à la sécurité

4. MODALITES DE SOUMISSION

4.1. Calendrier des soumissions

Étapes	Dates
Lancement de l'appel	**15 mai 2026**
Soumission des textes complets	**15 février 2027**
Retour d'évaluation des propositions	**15 mai 2027**
Soumission des propositions finales	**30 juillet 2027**
Colloque	**25–27 novembre 2027**

4.2. Consignes aux auteurs

Présentation

– Longueur : de 25 000 à 45 000 signes, espaces et caractères compris
– Format Word 97-2003 justifié, interligne 1.5, caractère Times New Roman 12, marges de 2.5 cm
– 1ère page : Titre de l'article, nom et prénom des auteurs, fonction, institution, adresses mails
– 2ème page : Titre de l'article, résumé et mots-clés en français ; abstract et keywords en anglais (5 mots-clés). Le résumé doit permettre au lecteur de connaître la problématique, la méthodologie, les résultats et la contribution
– Numérotation des titres : Titre 1., titre 1.1., titre 1.1.1. (pas de 4e niveau de sous-titres ; l'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées)
– Annexes et notes de bas de page à éviter
– Tableaux, figures et encadrés numérotés avec précision du titre au-dessus et de la source en dessous

Références bibliographiques

– Les références sont signalées dans le texte (Peretti, 2018) avec la pagination en cas de citation uniquement (Peretti, 2018, p. 205). Si plusieurs articles d'un même auteur ou des mêmes auteurs sont publiés la même année : Torrès (2019a ; 2019b) ; Frimousse et Peretti (2021a ; 2021b).
– Toutes les références du texte et elles seules doivent être précisées à la fin de l'article selon le style APA.

Adresses de soumission

Les propositions complètes doivent être envoyées aux adresses suivantes : colloque.cergges@gmail.com et sophim2003@yahoo.fr en mentionnant comme **objet : « Colloque Souveraineté numérique, régulation et management responsable ».**
Processus de révision à l'aveugle.

5. ACTIVITÉS DU COLLOQUE

Au-delà des **communications scientifiques**, le colloque proposera des **tables rondes** offrant une analyse pluridisciplinaire de thématiques d'actualité, un **atelier doctoral** dédié à l'accompagnement des doctorants, ainsi que des **conférences thématiques**. Par ailleurs, un **salon des start-up** permettra de promouvoir l'innovation et de favoriser le réseautage entre jeunes entrepreneurs, experts et investisseurs.
Des prix spéciaux seront décernés pour les meilleures communications, aux start-ups les plus innovantes, ainsi qu'à certains dirigeants des organisations socialement responsables.
La sélection se fera de manière transparente par une commission spéciale.
Pour la participation aux autres activités, contacter les organisateurs par mail aux adresses suivantes : **colloque.cergges@gmail.com** et **sophim2003@yahoo.fr au plus tard le *30 septembre 2027*.**

6. COMITÉ SCIENTIFIQUE

Alain Sone Mbassi (Université de Yaoundé II) ; Alain Takoudjou (Université de Dschang) ; Alexis Ngantchou (Université de Douala) ; Angélique Ngaha Bah (Université Alioune Diop) ; Amadou Bobbo (Université de Yaoundé II) ; Alidou Ouedraogo (Université de Moncton) ; André Tioumagneng (Université de Yaoundé II) ; Bello (Université de Douala) ; Benjamin Fomba (Université de Yaoundé II) ; Boniface Epo (Université de Yaoundé II) ; Céline Noah (Université de Yaoundé II) ; Christian Zamo Akono (Université de Dschang) ; Claude Nguenda Anya (Université de Yaoundé II) ; Cyrille Kamdem (Université de Yaoundé II) ; Dieudonné Mignamissi (Université de Yaoundé II) ; Fatou Diop (Université Cheik Anta Diop) ; Françoise Okah-Efogo (Université de Bertoua) ; Fidèle Djoumessi (Université de Ngaoundéré) ; François-Xavier Mayeglé (Université de Douala) ; Gilles Etoundi Eloundou (Université de Douala) ; Germain Ntono Tsimi (Université de Yaoundé II) ; Georges Mfouapon (Université de Douala) ; Hamadou Boukar (Université de Ngaoundéré) ; Hélène Kamdem Kamgno (Université de Yaoundé II) ; Henri Atangana Ondoua (Université de Yaoundé II) ; Henri Ngoa Tabi (Université de Yaoundé II) ; Hervé Ndoumé Essingone (Institut National des Sciences de Gestion) ; Hervey Mvele (Université d'Ebolowa) ; Hibrahim Limi (Université de Yaoundé II) ; Idrissa Ouédraogo (Université Aube Nouvelle) ; Issofou Njifen (Université de Yaoundé II) ; Jacqueline Ze Minkande (Université de Yaoundé II) ; Jean Babei (Université de Douala) ; Jean Biwolé Fouda (Université d'Ebolowa) ; Jean Marie Ayinda (Université de Yaoundé II) ; Jean Marie Begne (Université de Yaoundé II) ; Jean-Max Kono Abe (Université de Yaoundé II) ; Jean Michel Plane (Université Paul Valéry Montpellier 3) ; Jean Tchitchoua (Université de Yaoundé II) ; Jules Réné Minkoua (Université de Yaoundé II) ; Jules Roger Feudjo (Université de Dschang) ; Justin Moskolaï (Université de Douala) ; Joseph Keneck-Massil (Université de Yaoundé II) ; Kolyang (Université de Maroua) ; Laurence Nkakene (Université d'Ebolowa) ; Laurent Ndjanyou (Université de Yaoundé II) ; Léopold Djoutsa (Université de Maroua) ; Lydie Bamou (Université de Yaoundé II) ; Marc Bidan (Université de Nantes) ; Math Mazra (Université de Maroua) ; Mondjeli Mwa (Université de Maroua) ; Monique Mouthieu Njandeu (Université de Yaoundé II) ; Monique Tchuente (Université de Yaoundé II) ; Nadège Ngouanlong (Université de Ngaoundéré) ; Nadine Machikou (Université de Dschang) ; Pascal Doh (Université de Tampere) ; Pierrette Essama (Université de Yaoundé II) ; Richard Nkene Ndeme (Université de Yaoundé II) ; Robert Bikoah (Université de Yaoundé II) ; Robert Sangue (Université d'Ebolowa) ; Roukatou Aboubakar (Université de Garoua) ; Rovier Djeudja (Université de Dschang) ; Sadjo Kaoutoing (Université de Ngaoundéré) ; Serge Djoum (Université de Yaoundé II) ; Sidonie Djofack (Université de Dschang) ; Souleymanou Kadouamaï (Université de Garoua) ; Sabine Moungou Mbenda (Université de Yaoundé II) ; Stéphane Gandjon (Université de Yaoundé II) ; Sylvie Eyeffa (Université de Yaoundé II) ; Thérèse Maï Django (Université de Ngaoundéré) ; Victor Tsapi (Université de Ngaoundéré) ; Viviane Ondoua Biwolé (Université de Yaoundé II) ; Yves-Frédéric Livian (Université Jean Moulin Lyon 3).

7. COMITÉ D'ORGANISATION

Supervision générale :

Recteur de l'Université de Yaoundé II, Pr Richard Laurent Omgba

Secrétaire Générale de l'Université Yaoundé II, Pr Annie Beya Wakata

Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Pr Désiré Avom

Présidente :

Donatienne Moskolaï (Directrice du CERGGES, Université de Yaoundé II)

Membres :

Anicet Kombou (Université de Yaoundé II) ; Barthélémy Olinga (Université de Yaoundé II) ; Bertrand Assiga (Université de Yaoundé II) ; Bertrand Nguina (Université de Yaoundé II) ; Boubakary (Université de Yaoundé II) Carole Ntsame (Université de Yaoundé II) ; Cécile Bonono (Université de Yaoundé II) ; Christine Abomo (Université de Yaoundé II) ; Chrystelle Alomo (Université de Yaoundé II) ; Christian Yanda (Université de Yaoundé II) ; David Ngoungo (Université de Yaoundé II) ; Dorothée Ndoumbé (Université de Yaoundé II) ; Edouard Mfondoum (Université de Yaoundé II) ; Elizabeth Nkama (Université de Yaoundé II) ; Elodie Moyolé (Université de Yaoundé II) ; Fabien Ntonga (Université de Yaoundé II) ; Gédéon Tchomgoue (Université de Yaoundé II) ; Ginette Ipoumb (Université de Yaoundé II) ; Godlove Ayankeng (Université de Yaoundé II) ; Hayatou Yettehaï (Université de Yaoundé II) ; Henriette Kenmogne (Université de Yaoundé II) ; Ida Salem (Université de Yaoundé II) ; Innocent Essomme (Université de Yaoundé II) ; Irène Ngo Nken (Université de Yaoundé II) ; Joël Moudio (Université de Yaoundé II) ; Joseline Bien A Ngon (Université de Yaoundé II) ; Josiane Saleu (Université de Yaoundé II) ; Ladifatou Gachili (Université de Yaoundé II) ; Lidwina Nyongbet Gabsa (Université de Yaoundé II) ; Magloire Tchatchoua (Université de Yaoundé II) ; Marie Mimesse (Université de Yaoundé II) ; Martial Ateba (Université de Yaoundé II) ; Roger Mfelam (Université de Yaoundé II) ; Roméo Ondoua (Université de Yaoundé II) ; Salomon Elogo (Université de Yaoundé II) ; Virginie Lagmango (Université de Yaoundé II) ; Youssouf Nvuh-Njoya (Université de Yaoundé II) ; Yves Mballa (Université de Yaoundé II) ; Yves Medang (Université de Yaoundé II).